



TOURNOI FOOTBALL VETERAN à 7

2 catégories : +40 ans & +50 ans

Bonjour,

Le Club Sportif Municipaux Villenave à le plaisir de vous inviter à la 13^{ème} édition de son **TOURNOI VETERANS à 7** qui se déroulera le **Samedi 01 MAI 2027** au complexe de la piscine, 145 route de Léognan 33140 Villenave d'Ornon.

DEUX CATEGORIES VETERANS :

- **Catégorie +40 ans** : Joueurs nés avant le 31-12-1987. Les équipes pourront inscrire un maximum de deux joueurs nés entre le 1-1-1988 et le 31-12-1992 (35 à 39 ans)
- **Catégorie +50 ans** : Joueurs nés avant le 31-12-1977.

Chaque équipe sera composée d'un maximum de 10 joueurs. 7 joueurs de champ, (6 joueurs + 1 gardien) + 3 remplaçants.

Le tournoi est limité à 16 équipes et nous retiendrons les inscriptions par ordre d'arrivée.

FRAIS DE PARTICIPATION

La participation est fixée à 150 euros par équipe. Cela comprend l'inscription au tournoi avec repas individuel.

INSCRIPTION

Votre inscription sera prise en compte dès la réception de la fiche de renseignement ci-dessous accompagné de votre règlement de 150,00€

Nom de votre équipe :

Catégorie : +40 ans ou +50 ans *rayer la mention inutile

Nom du responsable

Adresse mail :

Tel :

Nombre de joueurs : Nombre d'accompagnants : (10 euros)

Chaque équipe au-delà de 10 joueurs a la possibilité d'inscrire un ou plusieurs accompagnants supplémentaires. Le prix du repas supplémentaires est de 15€.

Le nombre de joueurs et d'accompagnants est modifiable par mail après l'enregistrement de votre participation jusqu'à une semaine avant le début du tournoi.



TOURNOI FOOTBALL VETERAN à 7

2 catégories : +40 ans & +50 ans

DATE DE PAIEMENT

Obligatoire pour valider votre inscription, le règlement est à effectuer dès que possible et avant le 1^{er} mars 2027 pour vous garantir officiellement votre participation au tournoi.
Nous demandons un paiement par virement bancaire de préférence de 150 Euros.

Attention les places sont limitées, les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de réception de votre règlement et dans la limite des places disponibles.

MODE DE PAIEMENT

Par virement bancaire.

Titulaire du compte	CLUB SPORTIF DES MUNICIPALUX VILL
Iban	FR76 1558 9335 6406 2013 5064 067
Bic	CMBRFR2E

En cas de report ou annulation du tournoi les paiements déjà effectués seront intégralement remboursés.

Pour toutes demandes de renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter l'organisation.
Philippe 06.07.68.48.41 ou Christophe 06.11.31.32.02

Sportivement,

CS Municipaux Villenave

 <https://www.facebook.com/municipauxvillenave/>

 <https://municipaux-villenave.fr/>